



Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Compte-rendu de la réunion du Conseil Scientifique 19 novembre 2010 – Saint Vallier de Thiey

Membres présents : Philippe AUDRA, Philippe BARDEY (représenté par E. FANTON D'ANDON), Didier BINDER, Philippe BLANC, Francine BOILLOT-GRENON, Jean-Marie CASTEX, Katia CHANSON, Bernard DUMONT, Paul LAPEYRONIE, Catherine LLATY, Jacques MASBOUNGI, Anne MONIN, François NAVARRO, Rolland THOMAS, Michel VENNETIER

Membres absents excusés : Gabriel ALZIAR, E. Paul L. ANDRE DE LA PORTE, Pierre BERNHARD, Pierre LAFFITTE, Jean-Claude MALAUSA.

Pour le Syndicat Mixte : Marc DAUNIS Président, Sénateur–Maire de Valbonne Sophia Antipolis ; Thierry GUEGUEN, Vice-Président, Conseiller Général et Maire de Séranon ; Jean-Marc DELIA, Maire de Saint Vallier-de-Thiey, Laure PUMAREDA, Directrice, Muriel CARY, chargée de mission.

Début de séance : 15h15

1 – Accueil

Monsieur Jean-Marc DELIA, Maire de Saint-Vallier-de-Thiey. Le Président le remercie, ainsi que ses collaborateurs, pour son accueil toujours apprécié.

2 - Présentation du projet de territoire du PNR des Préalpes d'Azur ⇨ Cf Power Point

Monsieur Marc DAUNIS, Président du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

Monsieur Marc DAUNIS remercie chaleureusement l'ensemble des membres pour leur présence et leur implication dans cette extraordinaire aventure humaine.

Rappel des Missions d'un PNR :

Un PNR est un espace de projet, un outil d'aménagement et de développement qui s'intéresse à toutes les composantes d'un territoire (biodiversité, eau, agriculture, urbanisme, développement économique, tourisme, formation, insertion, paysage, sensibilisation, éducation, etc.)

Il a 5 missions essentielles, définies par le Code de l'Environnement :

- **Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire** par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- **Contribuer à l'aménagement** du territoire ;
- **Contribuer au développement** économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- **Assurer l'accueil, l'éducation et l'information** du public ;
- **Réaliser des actions** expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche ⇨ impératif d'innovation sur ces territoires.

Ces missions sont déclinées au sein du projet de Charte.

Caractéristiques du projet de PNR :

- Le périmètre du PNR comprend 49 communes dont 47 sont adhérentes au Syndicat Mixte de préfiguration ce qui traduit une adhésion forte des communes du territoire à ce projet.
- 99 000 hectares
- 31 700 habitants
- Chaînon d'un vaste continuum d'espaces protégés de la Camargue à l'Italie
- Espace rural montagnard préservé surplombant le littoral, aux portes de l'Espace urbain Nice-Côte-d'Azur (1,2 millions

- d'habitants),
- Territoire d'une biodiversité exceptionnelle ⇒ plus de 1800 espèces végétales soit 1/3 de la flore de France et 40 espèces endémiques.
- Le château d'eau du littoral ouest des Alpes-Maritimes
- La proximité de pôles d'innovation et de recherches (1ere technopôle européenne Sophia-Antipolis, Opération d'Intérêt National de la Plaine du Var, Universités).

Historique du PNR des Préalpes d'Azur :

- Projet qui émane d'une **dynamique collective engagée au début des années 1990** par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Pays d'Accueil Provence sur les cantons de Saint-Auban et de Coursegoules. Objectif initial = développement et promotion touristique, afin de répondre au besoin de relance de l'économie locale.
- **Contrat Montagne** « Préalpes d'Azur - Haut Estéron » a initié les premières réflexions sur le devenir du territoire et mis en œuvre des projets de développement touristique.
- **En 2002 la réflexion est élargie** pour définir un espace territorial plus pertinent ⇒ relance de l'idée de création d'un Parc naturel régional.
- **En 2004 : étude de faisabilité** et 1eres réunions de concertation
- **Grande phase de concertation en 2009/2010** (forums territoriaux, commissions thématiques, réunions cantonales, conseils municipaux, etc.) ⇒ But = recueillir l'avis des élus, socioprofessionnels, habitants pour élaborer le projet de Charte (près de 2000 personnes ont participé à ces réunions).
- **Réalisation des documents constitutifs** (charte, diagnostic territorial et plan de Parc) du dossier de demande de labellisation du territoire des Préalpes d'Azur en Parc naturel régional aux 2eme et 3eme trimestres 2010.
⇒ consultables sur le site internet <http://www.pnr-prealpesdazur.fr>
- **Octobre et novembre 2010** : visite du territoire par les rapporteurs des instances nationales (Conseil National de Protection de la Nature et Fédération des PNR)

Au sein de cette dynamique sont nés :

- l'Association de « Promotion de l'agriculture et de gestion foncière forestière et agri-environnementale du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur », composée d'agriculteurs du territoire.
- l'Association des Amis du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.
- un Conseil de Développement de préfiguration.

➔ Question de Monsieur Philippe BLANC : quels sont les financements d'un PNR ?

Les financements proviennent essentiellement des participations statutaires des membres du Syndicat Mixte de préfiguration, actuellement la répartition est la suivante :

- | | |
|---------------------------------------|---------------|
| - CONSEIL REGIONAL PACA | 50% du budget |
| - CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES | 35% du budget |
| - EPCI | 5% du budget |
| - COMMUNES | 10% du budget |

Un PNR peut également faire appel à d'autres financements dans le cadre d'actions opérationnelles et programmes : Europe, Etat, Région,... (Contrat de Parc, CPER, LEADER,...).

3 – Tour de table

Présentation des membres présents et des membres excusés.

Les membres du Conseil Scientifique ont des domaines de compétence très diversifiés car le Syndicat Mixte a souhaité s'appuyer sur des experts dont les compétences couvrent l'ensemble des problématiques du territoire des Préalpes d'Azur.

4 - Le projet de Charte du PNR des Préalpes d'Azur ⇒ Cf Power Point

Madame Laure PUMAREDA, Directrice du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

⇒ Présentation d'une synthèse du projet de Charte

Pause de 10 mn

5 - Historique de la constitution du Conseil Scientifique ⇔ Cf Power Point

Monsieur Thierry GUEGUEN, Vice-Président du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

Dans sa phase de préfiguration, un PNR n'a pas obligation de se doter d'un Conseil Scientifique. Cependant, un Conseil Scientifique présentant un incontestable intérêt pour un PNR, le projet de PNR des Préalpes d'Azur a souhaité dès à présent se doter d'une telle instance.

⇒ Présentation des éléments cadre de la délibération du 29 mai 2009 portant création du Conseil Scientifique

⇒ Le Syndicat Mixte de préfiguration souhaite s'appuyer sur le Conseil Scientifique pour ses actions → mention du Conseil Scientifique dans plusieurs articles de la Charte.

⇒ Présentation de thèmes qui seront développés par le PNR et qui peuvent intéresser le Conseil Scientifique

6 - Actions de préfiguration intéressants le Conseil Scientifique ⇔ Cf Power Point

Madame Muriel CARY, Chargée de mission au Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

⇒ Présentation de 3 actions de préfiguration : programme Empreinte Ecologique, programme de valorisation d'espèces végétales, guide des patrimoines des Préalpes d'Azur.

7 - Proposition de fonctionnement et d'attribution du Conseil Scientifique ⇔ Cf Power Point

Monsieur Marc DAUNIS, Président du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur

Fonctionnement interne

Composition :

- Validation par les membres présents d'élire un Président, des Vice-Présidents et un secrétaire
 - ↳ appel à candidature : Madame Katia CHANSON propose sa candidature au poste de Président ou Vice-Président, Monsieur Rolland THOMAS au poste de Secrétaire.
 - ↳ Rappel de la délibération du 29 mai 2009 : « Le Président du Conseil Scientifique est élu en son sein, sur proposition du Bureau du Syndicat Mixte ». **Merci de nous faire part de vos candidatures à ces différentes postes afin que nous puissions présenter les candidatures en bureau du Syndicat Mixte.**
- Y-a-t-il des membres de droit ?
 - ↳ Les membres présents décident à l'unanimité que oui : seront membres de droit le Président du Syndicat Mixte ou son représentant, le Président du Conseil de Développement ou son représentant, la Directrice du PNR ou son représentant.

Organisation :

- Auditionner des membres extérieurs sur des points précis?
 - ↳ Les membres présents décident à l'unanimité que oui
- Créer une cellule d'expertise plus réactive ? ⇒ créer au sein du Conseil Scientifique des délégations, des groupes de travail, des pôles ?
 - ↳ Les membres présents décident à l'unanimité que oui : création de groupes de travail, à mettre en place ultérieurement selon les besoins et avec un responsable du groupe de travail.

Faut-il un règlement interne ?

Contenu : précise la composition du Conseil Scientifique, rôle/missions, administration/démission d'un membre, fonctionnement, défraiement et frais de fonctionnement...

Qui définit le règlement intérieur : Conseil Scientifique seul ? groupe de travail dédié ?

↳ Proposition d'établir un règlement interne : le Syndicat Mixte fera une proposition ⇒ envoi aux membres du Conseil Scientifique par mail ⇒ présentation et validation lors du prochain Conseil Scientifique.

Attribution d'un budget au fonctionnement du Conseil Scientifique

- le Syndicat Mixte défraie les dépenses liées aux déplacements des membres du Conseil Scientifique pour la participation aux réunions plénières, groupes de travail, comités syndicaux et toute autre réunion en lien avec le

Conseil Scientifique et ce dès la réunion du 19 novembre.

↳ chaque membre préviendra le Syndicat Mixte à l'avance du déplacement.

➔ Proposition de Monsieur Philippe BLANC : adopter un système de Wiki pour faciliter les échanges entre membres

Monsieur BLANC se renseigne pour mettre en place un Wiki.

Un **wiki** est un site web dont les pages sont modifiables par tout ou partie des visiteurs du site. Il permet ainsi l'écriture et l'illustration collaboratives de documents.

Fonctionnement externe

Renforcer le lien et les échanges entre élus et scientifiques :

- Prévoir que le Conseil Scientifique informe annuellement de ses travaux le Comité Syndical : prévoir une fois par an une réunion Conseil Scientifique/Comité Syndical ? Réalisation d'un rapport d'activité annuel?
 - ↳ Validation par les membres présents d'informer le Comité Syndical des travaux du Conseil Scientifique (les modalités d'information reste à définir)
- Invitation du Président du Conseil Scientifique au Comité Syndical ?
 - ↳ Les membres présents décident à l'unanimité que oui

Valoriser la production et les initiatives du Conseil Scientifique ?

- rencontre scientifique ?
- publications? journal du Conseil Scientifique?
 - ↳ Cela n'apparaît pas prioritaire dans la phase de préfiguration. Proposition d'utiliser les supports de communication du Syndicat Mixte pour les informations et publications du Conseil Scientifique.
 - ↳ Réfléchir à la proposition de faire un bulletin commun des Conseils Scientifiques de l'ensemble des PNR de PACA.

8 - Actions et calendrier à venir

Accompagner le Syndicat Mixte sur la réalisation de sa Charte suite aux remarques des instances nationales (avis intermédiaire)

Il est primordial pour le Syndicat Mixte que chaque membre du Conseil Scientifique s'exprime sur le projet de Charte.

Le Syndicat Mixte sollicite chaque membre à faire ses remarques concernant sa thématique développée dans la Charte.

Le retour peut se faire par mail, en insérant directement les remarques dans le corps de la Charte, par téléphone... au choix et à la convenance de chacun.

Passage du projet de PNR des Préalpes d'Azur pour avis intermédiaire par le Conseil National de Protection de la Nature le 15 décembre 2010

Une délégation composée d'élus et de techniciens ira répondre aux questions du CNPN. Le Syndicat Mixte souhaite associer à cette délégation un membre du Conseil Scientifique car il semble important d'assurer au CNPN le rôle essentiel que le Conseil Scientifique aura dans le projet de PNR. Le CNPN étant de plus en plus attentif aux questions environnementales et de biodiversité, il risque de poser beaucoup de questions à ce sujet. D'autant plus que le PNR des Préalpes d'Azur affiche un patrimoine naturel exceptionnel et qu'il sera certainement le PNR le plus riche de France en termes de biodiversité.

Le Syndicat Mixte propose que Monsieur Gabriel ALZIAR représente le Conseil Scientifique lors du passage pour avis intermédiaire au CNPN :

- Il est rapporteur de 3 sites Natura 2000 sur les 4 inscrits dans le périmètre du projet de PNR (« Préalpes de Grasse » – « Rivière et gorges du Loup » – « Brec d'Utelle et gorges de la Vésubie et du Var - mont Féron - mont Vial »)
- Membre jusqu'en juillet 2010 du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature
- Connaissance fine du territoire des Préalpes d'Azur et de ses enjeux.

↳ Validation à l'unanimité par le Conseil Scientifique pour que Monsieur Gabriel ALZIAR représente le Conseil Scientifique au sein de la délégation au CNPN.

Corridors écologiques

Lors de la visite des rapporteurs de la Fédération des Parcs, il a été demandé que le projet de PNR des Préalpes d'Azur travaille sur les corridors écologiques pour les inscrire à son plan de Parc.

↳ Proposition de constituer un groupe de travail dédié → Messieurs AUDRA, DUMONT, LAPEYRONNIE et VENNETIER se portent volontaires pour participer à ce groupe de travail. **Merci de nous mentionner si vous êtes intéressé pour participer à ce groupe de travail.**

→ Proposition par Monsieur LAPEYRONNIE d'organiser une sortie de terrain avec le Conseil Scientifique pour mieux appréhender les enjeux du territoire ⇒ de nombreux membres sont intéressés → à organiser au printemps.

→ Information de Monsieur BLANC : création d'une université populaire à Vence UNIVIE.

Prochains conférences :

- Des satellites au service de l'Environnement et des Hommes par Sandrine MATHIEU
- Le rayonnement solaire comme source d'énergie renouvelable par Philippe BLANC

Date du prochain Conseil Scientifique

Judi 17 février à 15H

Lieu à préciser

Fin de séance : 17h45

Documents remis en séance :

- Documents de communication réalisés par le Syndicat Mixte : « Une Question...Une réponse sur le projet de PNR des Préalpes d'Azur », Flash Info n°1 et 2 présentant le projet de PNR des Préalpes d'Azur
- Délibération du 29 mai 2009 portant création du Conseil Scientifique
- Préconisations nationales sur les rôles, les missions et le fonctionnement des Conseils Scientifiques des PNR
- 2 exemples de règlement intérieur : PNR du Verdon et PNR d'Armorique

Documents annexés au présent Compte-rendu :

- Power Point présenté en séance
- Projet de Charte version Word (**insertion des remarques avec la fonction « Révision » et « Suivi des modifications »**)

